juristudiant
forum des étudiants en droit

sujet d'examen droit constitutionnel (lyon) 2006

Par **zazou**, le **03/03/2007** à **11:30**

[u:751pcfir][b:751pcfir]Sujet d'examen droit constitutionnel (lyon 2006)[/b:751pcfir][/u:751pcfir]

- Commentez [b:751pcfir]l'article 8[/b:751pcfir] de la Constitution française du 4 octobre 1958

[i:751pcfir]"Article 8 : Le Président de la République nomme le 1er ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la demission du Gouvernement.
Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. [/i:751pcfir]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés